

04-01-2016 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 4 janvier 2016, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre, Langis Joubert, Normand St-Laurent et Réjean Hudon. Le conseiller Richard Fournier est absent.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 7, 10 et 21 décembre 2015
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
 - a) Rapport d'intervention CSST – Mise aux normes du puits #2
6. Invitations
 - a) Banquet des maires
 - b) Consultation pré-budgétaire fédérales
7. Demandes de don et d'appui
 - a) -----
8. Dépôt des indicateurs de gestions 2014
9. Nom des bâtiments municipaux
10. Protocole d'entente au déficit d'opération de la piscine d'Amqui
11. Lettre adressée au Centre Acéricole Matapédien – Chemin de la Tour
12. Changement d'agent de développement au CLD de La Matapédia
13. Abat-poussière 2016
14. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
15. Mise à niveau des installations de traitement des eaux usées
16. Décompte progressif #1 – Mise aux normes du puits #2
17. Suivi - mise aux normes des puits
18. Suivi de dossiers
19. Divers: a) b) c) d)
20. Questions de l'assemblée
21. Levée de la réunion

01-16

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Réjean Hudon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu mais en rajoutant à divers: Bois de chauffage 2016-2017.

02-16

Adoption des procès-verbaux

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que les procès-verbaux du 7, 10 et 21 décembre 2015 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance.

03-16

Adoption des comptes

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Hydro-Québec, #644201374225, éclairage public	174.53
Petite caisse, poste canada (hor. Fêtes collectes et inv. budget)	58.74
Télus, #5363101, camping au 10 déc.	100.95

COMPTES NON PAYÉS

Automation D'Amours, #22011, fil sout. et prog. des puits	301.81
Biblio Bas-St-Laurent, cot. ann. 2016-2017 et lic. symphonie	1 817.70
Bonichoix, #247255-439070, buffet et sapin	189.32

Clérobéc, #892270, cadenas	32.12
Conciergerie d'Amqui, #123987, 3 collectes décembre 2015	1 174.88
Ent. Clermont Gauvin, 2 ^{ième} vers. déneigement chemin	17 598.43
Ent. Plourde, #443632, essence	53.00
Exc. Marcel Perreault, #4288, dégeler purge (stat. pompage)	172.46
Groupe Ultima, renouvellement assurance	10 654.00
Hydro-Québec, #670301325937, camping	160.08
Hydro-Québec, #619901437046, centre communautaire	311.09
Hydro-Québec, #619901437047, garage	91.62
Hydro-Québec, #619901437048, système pompage	250.72
Hydro-Québec, #619901437049, station pompage	297.33
Jean Raymond, #9, service fourrière	350.00
Kopilab, #177970, photocopieur Fabrique (août à novembre)	114.38
MRC Matapédia, #15618, hon. service urbanisme	321.00
Municipalité Ste-Marguerite, avis public dépôt du rôle	41.08
Page Jaunes, #15-2261139, publicité décembre	44.51
Papeterie Bloc-Notes, #672946, fournitures de bureau	164.39
Petite caisse, remb. fact poste canada, médiaposte	58.10
Pharmacie Aubert Lévesque, #1256, décoration Noël	60.33
SEAO, publication site internet mise aux normes	64.53
SNC-Lavalin, #1225563, hon. au 30 nov. 2015 (surveillance)	845.07
Télus, #5362023, centre communautaire	216.35
Boulangier Jessy, #0104-16, dépl. Amqui	28.00

Au point 5a de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil qu'une visite de la CSST a eu lieu le 16 décembre dernier au chantier concernant la mise aux normes du puits #2. Le rapport comprend un résumé de la visite, les observations et les sujets discutés. La conclusion du rapport dit qu'aucune décision et aucune dérogation ne sont émises lors de cette intervention. Seule de la sensibilisation a été effectuée.

04-16

Banquet des maires de la MRC

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate et autorise 4 personnes à représenter la municipalité de Saint-Cléophas au banquet des maires qui aura lieu à Val-D'Irène, le samedi 16 janvier prochain.

05-16

Consultation pré-budgétaire fédérales

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Jean-Paul Bélanger, maire, à représenter la municipalité de Saint-Cléophas lors de la consultation pré-budgétaire du gouvernement fédéral de Justin Trudeau. Cet événement aura lieu le 13 janvier prochain à l'Hôtel de Ville d'Amqui. La municipalité remboursera le frais de déplacement à M. Bélanger.

MENTIONS AU PROCÈS-VERBAL

MONSIEUR JEAN-PAUL BÉLANGER, MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS, DÉPOSE LES INDICATEURS DE GESTIONS POUR L'ANNÉE 2014. LE DOCUMENT EST DISPONIBLE AU BUREAU MUNICIPAL POUR CONSULTATION.

06-16

Nom des bâtiments municipaux

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas nomme les bâtiments et locaux municipaux tel que suit:

Bâtisse située au 356, Principale: Hôtel de Ville

Bibliothèque de St-Cléophas: La petite craie blanche
 Salle du conseil municipal: Salle Ludger Desjardins
 Musée Patrimonial de St-Cléophas: Salle Marc-André Joubert
 Cercle de Fermières de St-Cléophas: Salle Lucienne Côté
 Bureau municipal

Bâtisse située au 352, Principale: Centre Philippe-Émile St-Pierre

Le haut du bâtiment: Salle d'office Cléophas Saindon

Le bas du bâtiment: Salle Gérard Côté

Bâtisse située au 370, Principale: Garage municipal

07-16 Protocole d'entente concernant la participation de la Municipalité de Saint-Cléophas au déficit d'opération de la piscine d'Amqui – Équipement reconnu à caractère supralocal

CONSIDÉRANT QU'un accord de principe est intervenu entre les représentants de la MRC de La Matapédia et ceux de la Ville d'Amqui pour le renouvellement, pour la période de 2016 à 2020 inclusivement du protocole d'entente sur la participation financière des municipalités de la MRC de la Matapédia au déficit d'opération de la piscine d'Amqui, équipement reconnu à caractère supralocal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas;

- Approuve les termes du protocole d'entente sur la participation financière des municipalités de la MRC de la Matapédia au déficit d'opération de la piscine d'Amqui, équipements reconnu à caractère supralocal pour la période de 2016 et 2020 inclusivement;
- Autorise Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la municipalité.

08-16 Chemin de la Tour – utilisateur/payeur

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas mandate et autorise la directrice générale à faire parvenir une lettre au Centre Acéricole Matapédien inc. afin de les conscientiser que cette route n'appartient à personne et qu'elle est considérée comme une route dite «utilisateur/payeur». Il est à noter que ladite lettre ne sera en aucun cas une lettre de menace ou d'obligation mais sera plutôt une lettre informative.

09-16 Changement d'agent de développement au CLD de La Matapédia

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Cléophas travaille en collaboration avec Madame Jessie Proulx, agente de développement du CLD de La Matapédia, depuis plusieurs mois;

ATTENDU que plusieurs organismes communautaires travaillent également en collaboration avec Madame Proulx, dans plusieurs projets;

ATTENDU que les organismes et les citoyens ont manifesté leur crainte quant à la possibilité de changer ENCORE UNE FOIS d'agent de développement;

ATTENDU que la municipalité est entièrement d'accord avec les organismes et les citoyens face à leur crainte étant donné que Mme Proulx a su créée un lien très particulier avec nous;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Hudon, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas:

- 1° demande au CLD de La Matapédia que Madame Jessie Proulx continue à travailler et collaborer en tant qu'agente de développement avec la Municipalité de Saint-Cléophas et ses organismes;
- 2° sollicite l'appui de la MRC de La Matapédia pour notre demande au CLD de La Matapédia.

10-16 Abat-poussière 2016

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte l'offre de service de Les Aménagements Lamontagne inc. au coût du 0.36\$/litre plus taxes pour l'achat et la pose de 20 000 litres de chlorure de magnésium liquide 30% (abat-poussière) sur une longueur de ± 6 kilomètres. Le 20 000 litres sera séparé en deux parties, soit, 10 000 en début de saison et 10 000 à la fin de la saison.

**11-16 Programme d'aide à l'amélioration
du réseau routier municipal**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que la municipalité fasse une demande au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 20 000\$ qui servira à faire du rechargement de gravier dans les secteurs problématique sur la route Melucq.

**12-16 Mise à niveau des installations
de traitement des eaux usées**

Considérant que la municipalité doit faire la mise à niveau des installations de traitement des eaux usées;

Par conséquent, il est proposé par Réjean Hudon, appuyé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas mandate la firme SNC-Lavalin inc. pour effectuer un plan de travail afin de réaliser une étude préliminaire qui permettra d'établir l'état de la situation des étangs aérées et les solutions envisageables pour répondre aux exigences du MDDELCC et du MAMOT.

13-16 Décompte progressif #1 - Mise aux normes de puits #2

CONSIDÉRANT QUE le décompte #1 est de 72 713.41\$ taxes incluses pour la première partie des travaux concernant le mise aux normes du puits #2;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 5 413.71\$ est retenu, soit, 10% du décompte #1;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que le paiement de 67 299.70\$ soit remis à Construction L.F.G. inc. Le conseil autorise la directrice générale à signer, si nécessaire, les documents concernant le décompte #1.

14-16 Médiaposte - Soumission bois de chauffage 2016-2017

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Réjean Hudon et résolu par le conseil que la municipalité envoi un médiaposte à chaque adresse civique informant la population que la municipalité veut acheter 110 cordes de bois pour le chauffage de la fournaise en 2016-2017.

15-16 Réparation au champ d'épuration

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Roland St-Laurent et résolu à l'unanimité que la municipalité mandate et autorise Jessy Boulanger à faire le nécessaire pour que le chauffage fonctionne adéquatement dans la bâtisse au champ d'épuration elle devra également faire le nécessaire pour qu'une nouvelle flotte soit installé afin qu'elle puisse prendre les données.

16-16 Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à vingt heures cinq minutes (20h05).

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice général et sec.-très.

**Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature
du présent procès-verbal équivaut à la signature
par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution
numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article
142 (2) du Code municipal.**